



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Ticket restaurant universitaire à 1 euro

Question écrite n° 35794

Texte de la question

Mme Elsa Faucillon interroge Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation sur le ticket repas à un euro pour les étudiants et étudiantes boursiers. La précarité étudiante s'est dramatiquement aggravée avec la crise sanitaire. D'après une étude de l'Observatoire national de la vie étudiante (OVE) publiée en septembre 2020, un tiers des étudiants était obligé de se salarier pour payer ses études et 50 % des étudiants avaient un travail d'été. Contraints par la situation sanitaire, près de six étudiants sur dix ont arrêté, réduit ou changé leur activité rémunérée pendant le confinement. Cela a généré en moyenne une perte de revenu de 274 euros par mois pour les étudiants touchés, alors que dans le même temps le coût de la vie étudiante a augmenté de 27 % en 10 ans. Les conséquences sont importantes pour les étudiants. 42 % des étudiants refusent de se soigner faute de moyens. Pire encore, selon une enquête Ipsos pour la Fédération des associations générales étudiantes publiée en juillet 2020, 65 % des jeunes sautent régulièrement un repas, par manque de moyens. De nombreux jeunes sont obligés de recourir à l'aide alimentaire pour manger à leur faim. L'annonce du Premier ministre du repas au restaurant universitaire à un euro pour les étudiants boursiers, demande de longue date des syndicats, est un premier pas. Mais cette aide financière est trop insuffisante. Mme la députée propose à Mme la ministre d'élargir cette mesure en appliquant ce tarif à l'ensemble des étudiants, quels que soient leurs revenus. Par ailleurs, elle souhaite que le ticket à un euro soit disponible pour les étudiants boursiers deux fois par jour, au regard de la situation d'urgence qu'ils traversent. Elle souhaite connaître son avis sur le sujet.

Données clés

Auteur : [Mme Elsa Faucillon](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (1^{re} circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35794

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : [Enseignement supérieur, recherche et innovation](#)

Ministère attributaire : [Enseignement supérieur et recherche](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 janvier 2021](#), page 607

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)